

PROCES VERBAL DU 3^E CONSEIL D'ECOLE

Jeudi 19 juin 2025



Maternelle Colette

18 rue du Tire Pesseau
21000 DIJON
Tel : 03 80 61 91 11
0211404m@ac-dijon.fr

Membres présents :

Enseignantes	Mme MAMIE (directrice) Mme PILLON Mme MOINE Mme LOPEZ
ATSEM	Mme RONOT Mme CLERGET
Parents élus	Mme BOSCARO M. MERGER
Périscolaire	Mme FRELET (directrice adjointe)
DDEN	M. LAMBERT
Représentant de la mairie	Mme BALSON (conseillère municipale)

Membres excusés :

Enseignante	Mme DISSLY (décharge direction)
IEN	Mme NOTEBAERT
Parent élu	Mme LAGNEAU

Ordre du jour :

1. Effectifs et organisation pédagogique pour la rentrée 2024/2025
2. Activités pédagogiques, vie de l'école
3. Bilan projets du REP
4. Evaluation d'école
5. Coopérative scolaire
6. Hygiène, santé, sécurité, équipements
7. Bureau électoral et organisation des prochaines élections
8. Service civique
9. Périscolaire et occupation des locaux par le centre de loisirs cet été

1. Effectifs et organisation pédagogique pour la rentrée 2025-2026

À la rentrée prochaine, l'école accueillera 45 élèves : 14 en Petite Section, 19 en Moyenne Section et 12 en Grande Section.

Au cours de cette année, il y a eu trois départs (en Grande Section) et trois arrivées (deux en Petite Section et une en Moyenne Section).

L'équipe enseignante évoluera à la rentrée avec le départ de Mme Moine et l'arrivée de Mme Lopez.

Le conseil des maîtres réfléchit actuellement à la répartition la plus adaptée, qui sera communiquée à la rentrée.

2. Activités pédagogiques, vie de l'école

Parcours artistique et culturel :

Les classes ont assisté à trois projections de courts-métrages dans les cinémas Darcy et Olympia, dans le cadre du projet « École et Cinéma » :

- *Duo de choc*
- *La Petite Taupe*
- *Mes petits compagnons de route*

Les classes de PS-MS et de MS-GS se sont également rendues à la bibliothèque de la Fontaine d'Ouche.

Éveil à la nature et au vivant :

- La classe de PS-MS a accueilli un élevage de phasmes.
- Les élèves de GS ont participé à trois séances d'animation pédagogique proposées par Latitude 21, autour de la découverte des insectes.

Aisance aquatique :

Les élèves de GS ont bénéficié de 11 séances à la piscine de la Fontaine d'Ouche, du 7 avril au 9 mai 2025.

Moments festifs :

- *Fête du printemps* (vendredi 21 mars): petit-déjeuner gourmand suivi d'un défilé déguisé dans le groupe scolaire Colette.
- *Fête de l'école* (jeudi 26 juin) : spectacle des enfants, kermesse organisée par les parents, et tombola organisée par Anaëlle (service civique).

Un grand merci aux familles pour leur implication, leur aide précieuse et leur présence lors de ces moments de convivialité qui ont tant compté pour les enfants.

Sortie scolaire :

Les trois classes ont participé à une sortie au parc de la Colombière le jeudi 5 juin. Les enfants ont fait de l'accrobranche, participé à une chasse au trésor, et visité le parc animalier. La journée s'est très bien déroulée. Nous remercions chaleureusement les accompagnateurs qui ont contribué à faire de cette sortie un moment très agréable pour tous.

Liaison GS-CP :

Les enseignantes de GS et de CP ont organisé plusieurs temps de rencontre :

- Jeux de société dans les deux classes avec les élèves de CP
- Participation à un prix littéraire
- Les élèves de GS seront également invités en CP pour découvrir leur future classe et participer à des activités avec les maîtresses de CP.

3. Bilan projets du REP

Les trois classes ont participé :

- au projet « Raconte-moi un livre »
- aux rencontres sportives : « Courir, sauter, lancer » et au *P'tit Bal*

Lors de l'opération « 10 jours sans trop d'écrans », l'équipe de la maternelle a proposé les activités suivantes :

- peinturlure
- jeux de société
- modelage (*activité annulée*)

Prix littéraire GS-CP :

Les GS ont eu l'opportunité de rencontrer une autrice de littérature jeunesse. Cette année, Inbar Heller Algazi, autrice-illustratrice de *Moumoute*, a proposé une activité artistique permettant aux enfants de mieux comprendre son univers.

Les GS et les CP se sont rendus à l'école Anjou le vendredi 13 juin afin de participer à différents ateliers en lien avec les lectures réalisées tout au long de l'année. Ils ont ensuite pu élire leur album préféré.

Espace-parents (ou « café-parents ») :

Ce temps d'échange n'a, une nouvelle fois, pas rencontré le succès espéré cette année, malgré un changement d'horaire. Nous envisageons donc de suspendre ce rendez-vous.

4. Evaluation d'école

Cette année, le groupe scolaire a fait l'objet d'une évaluation d'école. La première phase, une auto-évaluation, s'est déroulée en janvier et février. La deuxième phase a consisté en l'accueil d'évaluateurs externes, qui ont mené des entretiens avec les enseignantes, les ATSEM, les agents d'entretien, les animateurs, les élèves de CM ainsi que des parents volontaires, lors de leur présence à l'école les 19, 20 et 21 mai. Les évaluateurs ont également observé différents temps scolaires et périscolaires.

L'objectif de cette démarche est de permettre à l'équipe éducative d'élaborer un nouveau projet d'école, en s'appuyant sur les préconisations issues de l'évaluation externe.

Les directeurs du quartier ont d'ores et déjà commencé à travailler sur une base commune à l'ensemble des écoles de la Cité Éducative, en tenant compte des résultats des évaluations nationales des élèves d'élémentaire et en s'appuyant sur les projets du REP, déjà porteurs de dynamiques positives.

5. Coopérative scolaire

Au 19/06/2025, la coopérative présente un solde de 784,15 €, duquel il faudra encore déduire les dernières factures ainsi que les achats de matériel pédagogique ne figurant pas au catalogue du fournisseur de la Mairie, et ajouter les bénéfices de la kermesse.

Ecole et cinéma (3 séances) :

Coût Total	270 € (en attente de la 3e facture)
Participation des familles	136 €
Participation de la coopérative scolaire	134 € + dernière facture

Sortie scolaire :

Coût Total	410 €
Participation des familles	180 €
Participation de la coopérative scolaire	230 €

6. Sécurité, santé, travaux

Sécurité :

Afin de garantir la sécurité des enfants, nous souhaitons que le portillon donnant sur la rue du Tire-Pesseau reste fermé, tout en pouvant être ouvert depuis la cour pendant les temps scolaires et périscolaires. À cet effet, nous avons demandé l'installation d'un interphone sous le préau. Cette installation est toujours en attente à ce jour.

→ La municipalité peut-elle nous indiquer un délai de réalisation ?

Par ailleurs, nous déplorons que les enfants ne puissent pas utiliser le bac à sable, celui-ci étant exposé en plein soleil du matin au soir. Nous renouvelons notre demande d'installation d'un voile d'ombrage, tendu entre les trois arbres qui entourent le bac. Cette solution semble simple à mettre en œuvre et peu coûteuse.

D'autre part, l'école étant située en contrebas de la rue, elle est peu visible. Les familles s'inquiètent de la vitesse excessive de certains véhicules circulant rue du Tire-Pesseau, probablement sans conscience de la présence d'une école.

Pour des raisons de sécurité et d'accessibilité, l'ensemble des membres du conseil d'école sollicite la municipalité pour les aménagements suivants, rue du Tire-Pesseau :

- Installation d'un ralentisseur devant l'école, au niveau du rétrécissement de chaussée.
- Pose de panneaux de rappel de zone 30.
- Installation de « figurines » de passage piéton.
- Présence d'un agent de circulation aux heures d'accueil et de sortie, ce qui rassurerait les familles.

La demande de pose d'un brise-vue sur le portillon donnant sur la montée d'escalier entre Bachelard et Tire-Pesseau a finalement été acceptée par la municipalité, ce dont nous nous félicitons.

Santé :

- PS et MS : Visites médicales assurées par la PMI.
- GS : Visites médicales réalisées par le médecin du Centre Médico-Scolaire.

L'objectif principal de ces bilans est de repérer les signes pouvant entraîner des difficultés d'apprentissage (troubles visuels, auditifs ou du langage).

Nous souhaitons également signaler un problème concernant les taies d'oreiller récemment fournies aux écoles : elles sont trop grandes par rapport aux oreillers, ce qui les rend peu pratiques à utiliser. Par ailleurs, la fréquence de ramassage a diminué depuis le changement de prestataire, posant un réel problème d'hygiène. Auparavant, les taies étaient changées chaque semaine ; désormais, ce n'est possible que tous les 15 jours (et au mois de juin, elles n'ont pu être changées pendant un mois).

Travaux :

Des demandes de travaux ont été adressées à la mairie. La plupart ont été honorées rapidement, et nous remercions les services concernés pour leur réactivité.

Nous espérons que les demandes en cours pourront être réalisées prochainement :

- Installation d'un cabanon supplémentaire dans la cour pour faciliter l'usage et la manutention des vélos.
- Réparation du volet de la classe 005.
- Suivi de la fissure située au-dessus de la porte entre les sanitaires et la classe 006.
- Coupe d'une branche morte sur l'arbre situé au centre de la cour de récréation.
- Installation de poubelles dans la cour de récréation.

Enfin, nous sollicitons également la mairie pour la mise en place d'un marquage clair de l'interphone, afin que les usagers sachent précisément où sonner. Les étiquettes provisoires installées par l'école ne tiennent pas dans le temps, ce qui génère une confusion importante. Les familles se retrouvent souvent perdues face aux nombreuses sonnettes présentes (cf. photo ci-après) et ne savent pas toujours comment procéder pour récupérer leur enfant, selon qu'il se trouve à l'école ou au périscolaire. Une signalétique lisible, claire et durable permettrait de remédier efficacement à cette situation.



7. Bureau électoral et organisation des prochaines élections

Commission électorale :

La commission électorale est désignée par le conseil d'école. Elle est chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections.

Elle sera composée :

- de la directrice de l'école (qui en assure la présidence),
- d'une enseignante : Mme Pillon,
- de deux parents d'élèves : M. Merger et un autre parent volontaire.

Cette commission se réunira début septembre afin que tous les parents d'élèves soient informés, lors de la réunion de rentrée, du calendrier électoral ainsi que du rôle du conseil d'école.

Modalités de vote :

Le conseil décide à l'unanimité que le vote se fera exclusivement par correspondance.

8. Service civique

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir Anaëlle LORY. Elle s'est très bien intégrée à l'équipe et a su mener à bien de nombreuses missions du quotidien, ainsi que des projets plus conséquents, comme l'inventaire et l'organisation de la bibliothèque ou encore la mise en place de la tombola. Elle s'est investie pleinement tout au long de sa mission, et nous tenons à la féliciter pour son engagement.

L'équipe enseignante souhaiterait à nouveau accueillir un(e) volontaire en service civique à la rentrée prochaine.

Si vous connaissez une personne âgée de 18 à 25 ans, intéressée par une expérience enrichissante au sein d'une école maternelle (30 heures par semaine), nous vous remercions de l'inviter à prendre contact avec l'école par mail : 0211404m@ac-dijon.fr

9. Périscolaire et occupation des locaux par le centre de loisirs cet été

Animatrice référente maternelle : Mathilde

Fréquentation du périscolaire :

matin	midi	TAP	Soir
2 à 6 enfants	27 - 32 enfants	Entre 17-20 enfants	Entre 7 - 10

Activités proposées :

- "Chouette cantine": décoration des jeux en lien avec l'alimentation
- Ateliers autour des émotions : découvrir et reconnaître ses émotions pour mieux les gérer
- Sorties : piscine, bibliothèque, lectures d'histoires, jeux de société, jeux collectifs, etc.

USEP : cycle athlétisme

Événement familles : pique-nique organisé le 27 juin, rendez-vous au centre Marie-Noël

TAP : activités de jardinage, jeux de société, vélo, coloriage, adapté selon les besoins des enfants.

Centre de loisirs :

Cet été, le centre de loisirs sera accueilli dans les locaux de l'école maternelle Colette, du 7 juillet au 28 août.

Bien que l'école occupe des locaux municipaux, cette utilisation estivale des espaces scolaires entraîne des difficultés d'organisation et complique la préparation de la rentrée. Elle nécessite un travail conséquent de rangement et de réaménagement de la part de l'équipe afin que tout soit prêt pour l'arrivée du centre dès le lundi 7 juillet.

Cette situation est également source d'inquiétudes pour l'équipe, qui doit anticiper et gérer ces contraintes dans un calendrier particulièrement serré.

La secrétaire de séance,
Emilie Mamie